

Directeur(trice) de l'aménagement et du développement durable

Catégorie	Α	Titulaire/contractuel	Titulaire/contractuel
Filière	Technique et administratif	Grade(s)	Attaché / Attaché principal / Ingénieur / Ingénieur principal

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

La communauté de communes de Miribel et du Plateau, EPCI à fiscalité propre de 24 000 habitants située à 15 minutes du centre de LYON composé de 6 communes (Neyron, Miribel, Saint Maurice de Beynost, Beynost, Thil et Tramoyes) recherche son Directeur/Directrice du pôle aménagement et développement durable. En qualité de collaborateur direct du Directeur Général des Services, en tant que membre du comité de direction de la collectivité, et en lien avec les élus, le Directeur du pôle met en œuvre, régule, coordonne en lien avec les services et contrôle et évalue l'activité des services dont il a la charge et participe activement à la mise en œuvre et au développement des politiques publiques dans les domaines de la mobilité, du logement, de l'économie, de l'environnement.

MISSIONS

- Responsabilité de la direction du pôle composée de 9 agents au sein de 6 services (Habitat-logement / Mobilité / Autorisation du Droit des Sols (ADS) / Développement économique-tourisme / Environnement-cadre de vie / PCAET) :
 - Accompagnement et pilotage des services dans la mise en œuvre des projets et des documents de planification (PCAET, PLH, RLPi, Plan Global de Déplacement, schéma de développement économique....),
 - Pilotage des projets transversaux de la direction
 - Contrôler la cohérence des projets avec les orientations et prescriptions des documents de planification
- Pilotage et/ou suivi de la planification urbaine et spatiale et mise en œuvre des principes du développement durable :
 - Participer à l'élaboration et/ou à la révision des documents de planification ne relevant pas directement de la compétence de l'intercommunalité : PLU, schéma de cohérence territoriale (SCOT), PPA...
 - Elaborer ou réviser les documents de planification relevant des compétences communautaires.
 - Veiller à l'articulation et contrôler la cohérence entre des documents de planification d'échelles et d'objets différents

- Exploiter les résultats des évaluations dans la définition des stratégies d'aménagement
- Préparation des budgets et suivi avec les services, préparation des délibérations
- Veille juridique

PROFILS RECHERCHÉS

- Formation supérieure bac+4 /5 en aménagement et développement du territoire avec une sensibilité affirmée sur les politiques de mobilité
 - Connaissances techniques approfondies du domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (démarches, processus, procédure)
 - Connaissance du cadre réglementaire et législatif des politiques publiques d'aménagement du territoire et des documents d'urbanisme (foncier, droit des sols, habitat, logement, environnement)
 - Réglementation et cadre organisationnel relatifs aux transports-déplacementsenvironnement dont les activités déchets.

Savoir-faire

- Aptitude au management et à l'encadrement,
- Capacités rédactionnelles,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Capacité d'anticipation, d'arbitrage et de prise de décision,
- Aptitude à la conduite de projet,
- Aptitude au travail transversal et en équipe.

Savoir-être

- Autonomie et réactivité,
- Dynamisme et adaptabilité,
- Force de propositions,
- Aptitudes à convaincre, pédagogie,
- Rigueur.
- Autres : Disponibilité pour travail en soirée
- Temps de travail : Temps complet

> Cette annonce vous correspond?

Alors n'hésitez plus et envoyez-nous votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à l'adresse rh@cc-miribel.fr avec en objet le titre de l'offre.